



## AVIS

**Objet: Commune de Mersch – Réalisation de trois forages avec essais de pompage en vue de l'assainissement du captage de la source «Hilgeschheck» à Reckange**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 10 février 2022, réf EAU/AUT/21/0552, concernant la réalisation de trois forages avec essais de pompage en vue de l'assainissement du captage de la source «Hilgeschheck» à Reckange est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 16 février au 27 mars 2022 inclus.

Mersch, le 15 février 2022  
le secrétaire, Administrateur communal pr le bourgmestre,